

**CONSEIL GÉNÉRAL DE SEINE-ET-MARNE**

Séance du vendredi 25 juin 2010

DÉLIBÉRATION N° CG-2010/06/25-2/02

---

Commission n° 2 - Administration Générale et Personnel  
Rapporteur : LAPLACE Jacky

---

Commission n° 1 - Aménagement Durable du Territoire et Environnement  
Rapporteur : CORNEILLE Bernard

---

OBJET : Plan de déplacements de l'administration.

Le présent dossier a pour objet l'approbation du Plan de Déplacements de l'Administration du Département en application de la mesure n°1 du Plan de Protection de l'Atmosphère de la Région Ile-de-France approuvé en 2006.

**LE CONSEIL GÉNÉRAL,**

VU le Code général des Collectivités territoriales,

VU le Plan de Protection de l'Atmosphère d'Ile- de-France approuvé par arrêté inter préfectoral n°2006-1117 du 7 juillet 2006,

VU l'arrêté inter préfectoral n°2008-19261 relatif à la mise en œuvre du Plan de Protection de l'Atmosphère d'Ile- de-France,

VU le rapport du Président du Conseil général,

VU l'avis des Commissions précitées,

Après en avoir délibéré,

**DECIDE**


D'approuver le Plan de Déplacements de l'Administration 2010-2013 du Département de Seine-et-Marne tel que présenté en pièce jointe, et qui a pour objet de déterminer un plan d'actions regroupées autour des trois axes suivants :

- favoriser l'usage des moyens de transports alternatifs à la voiture individuelle
- rationaliser les déplacements, et particulièrement ceux réalisés en voiture
- développer les actions de sensibilisation auprès des agents

afin de limiter les consommations énergétiques, les émissions de gaz à effet de serre et des polluants associés, engendrés par les déplacements des agents liés à leur activité professionnelle.

Adopté à l'unanimité

LE PRESIDENT

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Vincent Éblé". The signature is written in a cursive style with a large initial "V".

Vincent ÉBLÉ